



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5475

Programmation financière 2020 au titre de la politique emploi et insertion professionnelle -  
Attribution de subventions de fonctionnement à différentes structures pour un montant total  
de 638 335 euros

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie

**SEANCE DU 27 JANVIER 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINÉ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/5475 - PROGRAMMATION FINANCIÈRE 2020 AU TITRE DE LA  
POLITIQUE EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE -  
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE  
FONCTIONNEMENT À DIFFÉRENTES STRUCTURES  
POUR UN MONTANT TOTAL DE 638 335 EUROS  
(DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'emploi et l'insertion sont au cœur des priorités de l'Exécutif municipal dans un contexte général en évolution.

### **1/ Situation de l'emploi à Lyon en 2019 :**

Le territoire Lyonnais confirme son dynamisme dans un contexte général de croissance économique. Cela constitue un atout solide pour la cohésion sociale et territoriale. Cependant, cette dynamique économique ne se traduit pas pour tous par un accès à l'emploi durable. L'emploi et l'insertion professionnelle demeurent donc au cœur des priorités de l'Exécutif municipal.

La ville de Lyon comptait, à la fin du mois de septembre 2019, 48 995 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, contre 49 746 fin septembre 2018. La demande d'emploi diminue dans la plupart des territoires (-1,5% à Lyon et -1,8% dans la région contre -1,9% environ en France métropolitaine).

Toutes les catégories de publics ne bénéficient toutefois pas d'un retour vers l'emploi. Ainsi, les personnes de 50 ans et plus subissent à nouveau une évolution de la demande d'emploi plus défavorable que les autres tranches d'âge, à hauteur de + 2,3 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée (plus de deux ans) augmente de 9 %. Autre élément à souligner, la demande d'emploi masculine demeure légèrement majoritaire à Lyon (50,1 % environ), contrairement aux tendances régionale et nationale.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, l'emploi salarié continuait d'augmenter (+ 1,1 % en un an en France hors Mayotte), en particulier dans la construction (+2,9 % en un an) et les services marchands (+ 1,5 % en un an), malgré une légère baisse de l'intérim.

Le chômage a régulièrement diminué, atteignant son niveau le plus bas de la décennie en cours.

Le taux de chômage est plus élevé au 2<sup>e</sup> trimestre dans la métropole de Lyon (8,2 %) que dans la région (7,3 %) ou encore la zone d'emploi de Lyon (7,5 %). Ceci s'explique notamment par le profil économique d'une métropole attractive à la fois pour de nombreux salariés et des chômeurs recherchant des opportunités d'emploi dans un territoire dynamique.

La zone d'emploi de Lyon se maintient globalement à un niveau plus favorable que les autres grands territoires comparables, la majorité des autres grandes villes françaises approchant ou ayant dépassé le seuil des 8 %.

La part des publics habitant les quartiers relevant de la politique de la ville reste surreprésentée dans la population des personnes en situation de chômage.

## **2/ Cadre et modalités de mise en œuvre de la politique emploi-insertion à Lyon :**

Malgré un contexte de fortes contraintes sur les finances publiques locales, l'Exécutif municipal souhaite maintenir une politique d'engagement prioritaire dans le domaine de l'accès à l'emploi et l'insertion socio professionnelle et la lutte contre l'exclusion et les inégalités. Pour conduire sa politique en matière d'emploi, vous savez que la Ville de Lyon s'appuie sur :

- la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE) de Lyon,
- la Mission locale de Lyon, créée et financée par l'Etat, la Ville de Lyon et la Région.

Par délibération du conseil municipal n° 2018/3861 en date du 28 mai 2018, je vous rappelle que vous avez autorisé la signature de l'avenant modificatif n° 4 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) précédemment dénommé « Maison Lyon pour l'emploi » (MLPE) et désormais intitulé « Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi » (MMIE). Cet avenant a été approuvé par arrêté préfectoral n° 18/463 en date du 28 décembre 2018, après avoir été signé par l'ensemble de ses membres :

- L'Etat, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et Pôle Emploi, membres constitutifs obligatoires,
- La Région Auvergne/Rhône-Alpes, membre constitutif à sa demande,
- Les Communes de Bron, Chassieu, Corbas, Décines-Charpieu, Feyzin,, Givors, Grigny, Irigny, La Mulatière, Meyzieu, Neuville-sur-Saône, Rillieux-la-Pape, Saint-Fons, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Villeurbanne, membres constitutifs à leur demande,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon Métropole/Saint-Etienne/Roanne, la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat et Est Métropole Habitat, partenaires associés.

Opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la MMIE a pour objet de participer aux dispositifs d'insertion, aux actions d'intérêt général relevant de l'insertion et de l'emploi au bénéfice de tous publics en difficulté sur le territoire de compétence de la Métropole de Lyon qui constitue le territoire d'intervention de la MMIE.

La MMIE est ainsi l'opérateur privilégié de mise en œuvre du programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMIE), en particulier pour la mobilisation des entreprises afin de créer les conditions pour un développement inclusif du territoire.

Pour mettre en œuvre le PMIE, et en application de ses obligations légales, la Métropole de Lyon a élaboré un pacte territorial d'insertion pour l'emploi (PTIE), en concertation avec ses partenaires dont la Ville de Lyon. Le PTIE définit les engagements et les orientations des partenaires institutionnels agissant en faveur de l'insertion et de l'emploi : la Ville de Lyon l'a approuvé par délibération du conseil municipal n° 2019/5053 du 23 septembre 2019.

La Ville de Lyon a fondé son intervention sur la synergie entre la MMIE et la Mission locale car c'est une garantie d'efficacité de l'action publique en la matière et de bon usage de l'argent public.

C'est aussi une garantie de décloisonnement des dispositifs existants et une réponse efficiente aux enjeux de la politique de la ville inscrits dans le contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération

lyonnaise signé le 2 juillet 2015 et de la convention territoriale de Lyon approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 23 novembre 2015.

### **3/ Programmation emploi – insertion 2020 :**

La programmation emploi-insertion qui vous est présentée contribue, à travers son soutien direct aux acteurs de proximité du réseau associatif, à la mise en œuvre d'actions en cohérence et en complémentarité avec les services proposés par la MMIE et la Mission locale de Lyon.

Dans ce cadre d'intervention, la Ville de Lyon affirme les principes suivants :

- l'égalité de traitement de tous les habitants et le droit à un accompagnement individualisé vers l'emploi quel que soit le statut de la personne ;
- la réduction des écarts en termes d'emploi et d'insertion entre quartiers prioritaires et le reste du territoire ;
- le rôle primordial du tissu associatif de proximité, associé au service public de l'emploi dans la lutte contre les exclusions ;
- l'indispensable implication des acteurs économiques du territoire dans les parcours des personnes ;
- la lutte contre les exclusions et le développement de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle en tant que responsabilité partagée entre les acteurs du territoire.

L'exigence de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes fixée dans le pacte européen est aussi une priorité à prendre en compte. Elle porte notamment sur la lutte contre les écarts et les stéréotypes rencontrés sur le marché du travail, le développement de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée.

Les opérations proposées pour la programmation 2020 se déclinent autour des cinq axes suivants :

- L'accueil-orientation/diagnostic : les actions concernant cet axe viennent en complément de l'offre des antennes de proximité de la MMIE et de la Mission locale de Lyon. Il s'agit de permettre l'orientation des personnes sur un dispositif de suivi ou vers l'opérateur le plus adapté pour répondre aux besoins ou résoudre des difficultés.
- La mise en situation de travail : ces actions concourent à la professionnalisation des personnes par l'acquisition de savoir-faire et de compétences professionnelles. Elles sont proposées par des structures d'insertion par l'activité économique : associations intermédiaires (AI), entreprises d'insertion (EI), entreprises de travail temporaires d'insertion (ETTI), régies de quartiers, groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) ou associations offrant un contrat de travail. Les actions en lien direct avec des employeurs sont privilégiées.
- Formation et accès à l'emploi : les actions proposées ne sont pas prises en charge par le droit commun (Etat, Région, Pôle Emploi). Elles intègrent une immersion dans le monde professionnel, l'acquisition des compétences de base, et de connaissances complémentaires en lien avec une prise de poste. Elles seront développées en relation avec le service aux entreprises.
- Actions complémentaires : elles permettent de répondre aux problématiques adjacentes à la recherche d'emploi, qui ne sont pas traitées par ailleurs et constituent des facteurs d'exclusion sociale et professionnelle.

C'est à partir de l'ensemble de ces orientations que sont soumises à votre approbation les participations financières pour les actions retenues au titre de la programmation financière emploi-insertion 2020 qui figurent dans les tableaux suivants.

Cette programmation constituant également le volet « accès à l'emploi et insertion professionnelle » du contrat de ville pour la période 2015-2022, certaines actions sont éligibles aux cofinancements au titre de la politique de la ville lorsqu'elles s'inscrivent dans les objectifs des projets de territoire contractualisés.

## Accueil

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi LC 41849	Délégation à la politique de la ville LC 46095	Commentaires
5 <sup>ème</sup> /9 <sup>ème</sup>	<b>AIDEN</b> (Association d'insertion pour le développement d'emplois nouveaux) 24 avenue Joannes Masset 69009 LYON	Dynamiser la participation et l'implication dans la vie de son quartier à travers le compostage-jardinage pour les habitants de la Duchère et des chantiers jeunes pour des jeunes issus des QPV du 9 <sup>ème</sup> arrondissement de Lyon.	15 000 €	6000 €	9 000 €	
1/2/4	<b>AJ2 permanence emploi</b> 41 rue Smith 69002 Lyon	Accueil et diagnostic.	6 500 €	6500 €		
1	<b>ALIS</b> (Association lyonnaise d'ingénierie sociale) 2 petite-rue des Feuillants 69001 Lyon	Accueil - Diagnostic - Orientation.	15 000 €		15 000 €	
3/7/8	<b>IDEO</b> (Initiatives pour le développement d'emplois et d'orientations) 14 bis rue de Narvik 69008 Lyon	Permanence emploi au sein du quartier des Etats-Unis - Lyon 8 <sup>ème</sup> - accueil/orientation.	12 500 €		12 500 €	
5	<b>Mirly Solidarité</b> 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Accueil - aller vers l'emploi.	17 000 €	8 500 €	8 500 €	
9	<b>REED</b> (Rhône Emplois et Développements) 42 Grande rue de Vaise 69009 Lyon	Dynamique des acteurs locaux autour de l'emploi pour les habitants du Vergoin	9 000 €	3 000	6 000 €	
Tout Lyon	<b>REN</b> (Rhône Emplois Nouveaux) 38, Grande rue de Vaise 69009 LYON	Animation de 3 Espaces numériques.	39 210 €	4 210 €	35 000 €	

Tout Lyon	<b>RESEAU ETINCELLE</b> 1 rue de la Cense des Raines 59 710 ENNEVELIN	Aidons les jeunes de Lyon à devenir entrepreneurs de leur vie.	<b>6 000 €</b>	6 000 €		
3/7	<b>UFCS/FR Formation Insertion</b> (Union féminine civique et sociale/familles rurales) 11/13 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon	Pôle d'accueil de proximité 3ème et 7ème arrondissement	<b>13 640 €</b>	13 640 €		
			<b>133 850 €</b>	<b>47 850 €</b>	<b>86 000 €</b>	

## Mise en situation de travail

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi LC 41849	Délégation à la politique de la ville LC 46095	Commentaires
Tout Lyon	<b>LAHso</b> (Association de l'hôtel social) 259 rue Paul Bert 69003 Lyon	Le Grenier de LAHSo.ACI	15 000 €	15 000 €		
9	<b>IDEO</b> (Initiatives pour le développement d'emplois et d'orientations) 14 bis rue de Narvik 69008 Lyon	Atelier chantier d'insertion - ACI Fil en Forme - mise en situation de travail.	10 000 €	10 000 €		
Tout Lyon	<b>Mirly Solidarité</b> 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Atelier chantier d'insertion - ACI Menuiserie des Deux-Amants.	15 000 €	15 000 €		
1/2/4	<b>Régie de quartier 124 services</b> 20 rue Ornano 69001 Lyon	Mise en situation de travail - préparation à l'accès à l'emploi.	8 000 €	8 000 €		
8	<b>Régie de quartier Euréqua</b> 2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	Atelier chantier d'insertion - ACI Zig Zag.	19 700 €	19 700 €		
8	<b>Régie de quartier Euréqua</b> 2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	Atelier chantier d'insertion - ACI Rénovation du bâtiment.	6 000 €	6 000 €		
8	<b>Régie de quartier Euréqua</b> 2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	Réussir l'insertion professionnelle durable.	18 950 €	18 950 €		
			<b>92 650 €</b>	<b>92 650 €</b>	<b>0 €</b>	

## Formation et accès à l'emploi

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi LC 41849	Délégation à la politique de la ville LC 46095	Commentaires
Tout Lyon	<b>CPME du Rhône</b> (Confédération générale des petites et moyennes entreprises du Rhône) 55 rue Sergent Michel Berthet 69009 Lyon	Mission pour l'insertion et l'emploi de Lyon.	5 000 €	5 000 €		
Tout Lyon	<b>CTP69</b> (Compétences en Temps Partagé 69) 25 rue des Fossés de Trion 69005 Lyon	Action de dynamisation à la recherche d'emploi.	3 000 €	3 000 €		
Tout Lyon	<b>IFRA</b> (Institut de formation Rhône-Alpes) 66 cours Tolstoï 69627 Villeurbanne Cedex	Espace emploi-Lyon.	6 700 €	6 700 €		
9	<b>Sporting Club de Lyon</b> 264 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Accompagnement à la formation et à l'emploi des licenciés de Lyon	8 000 €	8 000 €		
Tout Lyon	<b>Ressort</b> 11 rue Général Plessier 69002 Lyon	Bilan avenir.	20 000 €	20 000 €		
Tout Lyon	<b>UFCS/FR Formation Insertion</b> (Union féminine civique et sociale/familles rurales) 11/13 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon	Interculturel au travail : découverte et transversalité des métiers.	10 500 €	10 500 €		
			<b>53 200 €</b>	<b>53 200 €</b>	<b>0 €</b>	

## Actions complémentaires

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi LC 41849	Délégation à la politique de la ville LC 46095	Commentaires
8/9	<b>CIDFF du Rhône</b> (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Rhône) 18 place Tolozan 69001 Lyon	Diagnostic vie personnelle et familiale à Lyon 8ème et Lyon 9ème.	<b>9 360 €</b>	9 360 €		
8/9	<b>CIDFF du Rhône</b> 18 place Tolozan 69001 Lyon	Femme/Mère, le choix de l'emploi à Lyon 8ème et Lyon 9ème.	<b>12 500 €</b>	2 500 €	10 000 €	
Tout Lyon	<b>CLLAJ Lyon</b> (Comité local pour le logement autonome des jeunes - Lyon) 3 rue de l'Abbé Rozier 69001 Lyon	Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 18 à 30 ans dans leur recherche, accès et maintien dans le logement.	<b>60 000 €</b>	30 000 €	30 000 €	
9	<b>Association Ecole de la deuxième chance Rhône Lyon Métropole</b> 3 rue Maurice Thorez Espace Benoit Frachon 69120 Vaulx-en-Velin	Formation des publics éloignés de l'emploi à l'école de la deuxième chance Rhône Lyon Métropole	<b>80 000 €</b>	40 000 €	40 000 €	
Tout Lyon	<b>MMIE (Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi)</b> 24 rue Etienne Rognon 69007 Lyon	Rapprocher les offres et les demandes pour faciliter le retour à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires.	<b>19 275€</b>	0	19 275€	<i>établissement public Total 19275 euros sur la ligne de crédit 72374 - nature 65738</i>
Tout Lyon	<b>Innovation et développement</b> 3 allée du Merle Rouge 69190 Saint-Fons	Auto-école sociale.	<b>20 000 €</b>	20 000 €		

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Action	Montant proposé	Délégation à l'Insertion et à l'emploi LC 41849	Délégation à la politique de la ville LC 46095	Commentaires
Tout Lyon	<b>La Cravate Solidaire</b> 5 chemin de Montlouis 69600 Oullins	Ateliers Coup d'pouce.	3 000 €	3 000 €		
Tout Lyon	<b>Les ateliers du présent</b> 65 rue Voltaire 69003 Lyon	Remobilisation vers l'emploi	10 000 €	10 000€		
5/9	<b>Mirly Solidarité</b> 309 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Médiation culture.	8 000 €	4 000 €	4 000 €	
Tout Lyon	<b>Mission Locale</b> 24 rue Etienne Rognon 69007 Lyon	Actions spécifiques jeunes résidant en Quartiers Politique de la Ville et Quartiers de Veille Active	100 000 €		100 000 €	
Tout Lyon	<b>P.L Bordeaux</b> 26 rue du Lavoir 33000 Bordeaux	Profession'L : Organisation d'un salon sur la reconversion professionnelle des femmes.	5 000 €	5 000 €		
Tout Lyon	<b>PASS Rhône Alpes</b> (Plan d'actions sur site) 61 cours de la Liberté 69003 Lyon	Intégrer le tissu économique.	2 500 €	2 500 €		
7/8/9	<b>REED</b> (Rhône emplois et développements) 42 Grande rue de Vaise 69009 Lyon	Femmes Initiatives Emplois.	21 000 €	6 000 €	15 000 €	
Tout Lyon	<b>Habitat et Humanisme Rhône</b> 9, rue Mathieu Varille 69007 LYON	Les "jeudis de l'emploi" au sein des escales solidaires d'Habitat et Humanisme Rhône.	5 000 €	5 000 €		
3/7/8	<b>UFCS/FR Formation Insertion</b> (Union féminine civique et sociale/familles rurales) 11/13 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon	Insertion professionnelle et accueil petite enfance.	3 000 €	3 000 €		
			<b>358 635 €</b>	<b>140 360 €</b>	<b>218 275 €</b>	

<b>TOUS AXES</b>	<b>638 335 €</b>	<b>334 060 €</b>	<b>304 275 €</b>
------------------	------------------	------------------	------------------

Pour mémoire, le montant des subventions allouées au titre de la programmation Emploi Insertion professionnelle était de 677 432 euros en 2019.

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

### **DELIBERE**

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant global de 638 335 euros, sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé, établie entre la Ville de Lyon et les associations, est approuvé.
- 3- Les conventions mixtes 2020, établies entre la Ville de Lyon et les associations « Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Rhône – CIDFF », « Comité local pour le logement autonome des jeunes-Lyon – CLLAJ Lyon », « Initiatives pour le développement d'emplois et d'orientations – IDEO », « Mirly Solidarité », « Rhône emplois et développement – REED », « Régie de quartier Euréqua », « Régie de quartier 1.2.4 services », et « Union féminine civique et sociale/Familles rurales formation insertion – UFCS/FR Formation Insertion », « l'association Ecole de la deuxième chance Rhône Lyon Métropole », « Rhône emplois nouveaux –REN » sont approuvées.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 5- La dépense totale correspondante, soit 638 335 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020 comme suit :
  - 334 060 euros sur la ligne de crédit 41849, nature 6574, fonction 90,
  - 285 000 euros sur la ligne de crédit 46095, nature 6574, fonction 520, après transfert du même montant depuis la ligne de crédit 41780, nature 6574, fonction 520,
  - 19 275 euros sur la ligne de crédit 72374, nature 65738, fonction 520 (pour la subvention au GIP Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi).

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Anne-Sophie CONDEMINÉ